

Renouvellement du schéma départemental des services aux familles de la Drôme pour 2020-2024



NATIONAL

Une logique de cohérence des politiques publiques et de transversalité en matière de petite enfance et de parentalité.
Une volonté de développement de l'offre et de rééquilibrage territorial



Circulaire interministérielle du 22 janvier 2015 sur la mise en oeuvre du Schéma départemental des services aux familles



Piloté par la Commission départementale des services aux familles, présidée par le Préfet



Au moins 3 signataires : État, Conseil départemental, Caf



Au moins 2 champs couverts : petite enfance et parentalité

EN DRÔME

Une démarche ambitieuse avec un périmètre élargi dès le premier schéma



Premier schéma adopté en 2016 pour 4 ans
Deuxième schéma pour 2020-2024
Volet prévention du parcours Solidarités



Une association large des acteurs locaux des services aux familles



6 signataires : État, Conseil départemental, Caf, Éducation nationale, Msa, Udaf (nouveau signataire en 2020 pour la représentation des familles)



5 champs couverts : petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale



3 fils conducteurs transverses à toutes les thématiques :

- Égalité des chances et investissement social
- Prise en compte des réalités des familles d'aujourd'hui
- Environnement et développement durable

- Impact crise sanitaire
- Actions nouvelles
- Actions concourant à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté



PARENTALITÉ

Poursuivre le développement et le maillage d'actions diversifiées d'accompagnement des parents à toutes les étapes de leur vie

- Informations aux familles
- Accessibilité à tous les parents
- Actions « Aller vers »
- Pouvoir d'agir et pair-aidance ●
- Prévention et information autour de la naissance ●
- Parents d'ados
- Liens familles - école ● ●
- Éco-parentalité ●
- Usages du numérique ●
- Charge mentale et répartition des rôles parentaux ● ●

Développer les actions pour accompagner les parents dans les moments et situations de fragilité

- Répét parental et familial ● ● ●
- Maison des parentalités ● ●
- Maintien des liens familiaux (contexte de séparation, d'incarcération)
- Handicap
- Deuil ●
- Repérage et lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales ●

Poursuivre le travail départemental porté par le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reap) et structurer des réseaux territoriaux

- Dynamique du Reap : journée départementale annuelle, formations, émissions radio, soirées ciné-débat...
- Structuration de réseaux territoriaux (Conventions territoriales globales)



PETITE ENFANCE

Poursuivre le développement et la pérennisation de l'offre pour tous les enfants

- Développement et adaptation de l'offre, rattrapage territorial
- Complémentarité des modes d'accueil individuel et collectif
- Repérage et accompagnement des structures en difficulté ● ●
- Accueil des enfants en situation de handicap
- Attention particulière aux besoins spécifiques d'accueil : situations d'insertion, horaires atypiques ●

Soutenir la qualité d'accueil en crèche et chez les assistants maternels

- Projets axés sur l'investissement social et l'égalité des chances ●
- Développement du repérage de problématiques spécifiques dès le plus jeune âge ●
- Prise en compte de la place des parents dans les structures ●
- Élaboration d'une charte de qualité d'accueil ●

Poursuivre et structurer le partenariat départemental petite enfance

- Co-pilotage Caf - Conseil départemental
- Commission thématique petite enfance
- Comité de labellisation des crèches Avip (À vocation d'insertion professionnelle)



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Pérenniser, valoriser et développer l'animation de la vie sociale, le vivre-ensemble et les initiatives citoyennes sur tous les territoires

- Maillage à conforter
- Communication sur le rôle et les actions des centres sociaux et espaces de vie sociale
- Démarche d'analyse d'impact social ●

Accompagner la qualité des projets sociaux

- Implication des habitants
- Lieux ressources ●
- Aller vers les habitants ●

Promouvoir les structures d'animation de la vie sociale en tant qu'actrices ressources de la transformation sociale sur les territoires

- Prise en compte du développement durable ● à tous les niveaux et dans toutes les actions
- Accès aux droits et inclusion numérique ● ● ●

Renforcer la prise en compte du rôle des structures d'animation de la vie sociale à l'échelle locale et départementale

- Commission d'orientation Avs dans le cadre des Conventions territoriales globales ●



ENFANCE

Garantir une offre de loisirs et de vacances diversifiée, accessible à tous les enfants

- Accessibilité financière et géographique **P**
- Création du pôle ressources loisirs et handicap **N**
- Promotion des séjours de vacances

Garantir et favoriser une offre de qualité en accueil de loisirs

- Conception d'un cadre départemental pour la qualité d'accueil **N**
- Logique de parcours éducatif
- Montée en compétences et formation des animateurs **N**
- Engagement dès le plus jeune âge **N**
- Égalité des chances **C** Égalité fille-garçon **P**
- Sensibilisation et éducation au développement durable **N**

Animer la politique départementale enfance et la mise en réseau

- Animation du Groupe d'appui départemental
- Développement des formations croisées **N**



JEUNESSE

Développer le pouvoir d'agir des jeunes dans et sur la société

- Mise en projet et citoyenneté des jeunes
- Pédagogie de l'engagement
- Valorisation des compétences acquises
- Prise en compte des jeunes « invisibles » **C N P** (ni à l'école, ni en emploi, ni en formation)

Développer la sensibilisation et l'éducation aux enjeux contemporains

- Éducation aux médias et au numérique
- Sensibilisation et éducation au développement durable **N**

Poursuivre la structuration des politiques jeunesse territoriales et la mise en réseau

- Réseaux d'acteurs jeunesse à l'échelle des intercommunalités **N**
- Association des jeunes aux politiques qui les concernent **P**



DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS TRANSVERSALES

- Pour contribuer à la veille, l'émergence de nouveaux projets, d'expérimentations
- Pour faire le lien avec les autres schémas départementaux (solidarités, insertion, hébergement et logement, santé...)
- et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Pour renforcer les passerelles prévention - protection

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap à tout âge

- Information sur les aides et dispositifs existants
- Accessibilité physique et communicationnelle **C**
- Continuité de parcours
- Droit au répit **C**
- Formation des professionnels

Renforcer l'éducation aux médias et au numérique

- Coordination des acteurs
- Information, sensibilisation et éducation des enfants et des parents
- Utilisation du numérique comme ressource
- Formation aux usages numériques (professionnels, bénévoles, habitants)

Promouvoir les métiers des services aux familles : petite enfance, animation, aide à domicile **N P**

- Communication sur ces métiers auprès du grand public et des professionnels de l'emploi
- Organisation d'ateliers découverte, développement des stages, de l'alternance
- Accompagnement pour des entrées réussies dans ces métiers et pour l'évolution professionnelle
- Développement des liens avec les organismes de formation

Renforcer les liens bénévoles - professionnels **N P**

- Mobilisation et formation des bénévoles
- Renouvellement (implication des jeunes dans la gouvernance)
- Meilleure connaissance des associations par les institutions et réciproquement
- Appui sur les fédérations départementales et les Pava (Points d'appui à la vie associative)



UN SCHÉMA DRÔMOIS STRUCTURANT - BILAN 2016-2019

Maillage du territoire, pilotage partagé, mise en réseau, développement d'actions-phares, structuration des politiques publiques, renforcement du partenariat



Développement de l'offre

- + 373 places en crèches
- Renforcement du maillage territorial en Relais assistants maternels et Lieux d'accueil enfants-parents : 100 % des intercommunalités couvertes par au moins un Ram et un Laep en 2019 (contre respectivement 83 % et 61 % en 2015)
- Développement des centres sociaux et espaces de vie sociale : 42 structures agréées en 2019 (21 centres sociaux, 21 espaces de vie sociale) contre 34 en 2015
- Poursuite de l'accompagnement des parents et des enfants dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (38 opérateurs en 2019)
- Développement de l'offre en médiation familiale et espace rencontre pour le maintien des liens enfants-parents



Investissement social

pour développer les compétences et le pouvoir d'agir de tous (enfants, jeunes, parents)

- Projets pour l'accès à la culture et le développement du langage dès le plus jeune âge : 7 actions soutenues en 2019, un tiers des structures petite enfance du département touchées (dont 13 Eaje dans le cadre de la recherche – action Parler Bambin)
- Mise en oeuvre d'actions parentalité diversifiées pour le développement des compétences parentales sans approche normative : 114 actions parentalité financées par la Caf en 2019. 40 % des familles allocataires touchées par au moins une de ces actions.
- Attention particulière aux publics les plus fragiles : accueil des enfants de parents en insertion, projets « aller vers », inclusion numérique...
- Aide à la mise en projet des jeunes : 5 200 jeunes accompagnés entre 2016 et 2019, sur 600 projets
- Actions d'éducation aux médias et au numérique : « Détox l'infox » (35 collègues impliqués en 2019), Promeneurs du net (29 animateurs en 2019)...
- Mise en oeuvre d'une démarche d'évaluation de l'impact social des centres sociaux et des espaces de vie sociale



Structuration des ressources départementales

- Pôle ressources petite enfance et handicap, pôle ressources parentalité et numérique, portail info jeunes
- Formation des professionnels petite enfance, parentalité, accueils de loisirs, Promeneurs du net...
- Travaux du groupe d'appui départemental pour le développement des projets éducatifs de territoire et des Plans mercredi : 35 Pedit signés, dont 25 avec Plan mercredi
- Mise en réseau des acteurs : réseau des Relais assistants maternels, réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (Reap), réseau des Clas, des centres sociaux et des référents familles, des coordonnateurs jeunesse, des Promeneurs du net...